
Lettre du représentant Laplanche, en mission dans le département du Calvados et près l'armée des Côtes de Cherbourg, sur les progrès de sa mission, en annexe de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793)

Laplanche

Citer ce document / Cite this document :

Laplanche. Lettre du représentant Laplanche, en mission dans le département du Calvados et près l'armée des Côtes de Cherbourg, sur les progrès de sa mission, en annexe de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 111-112;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40292_t1_0111_0000_9;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

comité de Salut public a reçu de nouveaux détails qui prouvent que cette armée qu'on voudrait rendre redoutable dans l'opinion, n'est qu'une armée fugitive et désorganisée. Elle a passé successivement par Château-Gontier, Laval, Mayenne, Ernée, Fougères; elle s'est arrêtée à Dol.

Une division s'avance au-devant d'elle; l'armée de l'Ouest est en marche pour l'attaquer par derrière. Une lettre de notre collègue Laplanche nous apprend les détails que vous venez d'entendre. Nous n'entrons pas dans un plus grand détail sur les opérations militaires qui se préparent, parce qu'elles ne sont pas de nature à recevoir de publicité sans inconvénients.

Nous avons reçu une lettre de Letourneur, en date du 16 brumaire: il nous mande la marche tenue par l'armée rebelle. Elle a été celle que je viens de vous dire; mais il paraît que les rapports précédents l'avaient considérablement grossie; il s'y trouve plus de 4,000 prêtres et 5,000 femmes, plus nuisibles qu'utiles. Dans leur marche, les brigands n'ont tué qu'un homme qui, à leur passage, poussait des cris répétés de *Vive la République!* mais ils ont beaucoup pillé, particulièrement à Ernée, où ils n'ont pas fait à cet égard de distinction entre les aristocrates et les patriotes. On dit qu'ils ont perdu un de leurs chefs; les maladies les ravagent; la route de Laval à Mayenne était jonchée de morts et de mourants après leur traversée. Un espion a rapporté qu'ils se

une armée fugitive, qui périt de famine. Elle est entrée à Dol, petite ville ouverte de toutes parts; mais l'armée commandée par Rossignol, celle des côtes de La Rochelle, celle de l'Ouest se réunissent pour l'écraser. Les rebelles sont circonscrits entre Mortain et Avranches; les mesures sont prises pour en débarrasser la République, et tout nous présage les plus heureux succès.

BARÈRE donne ensuite lecture d'une lettre de Letourneur, annonçant que l'armée des rebelles est composée de 4,000 prêtres, 5,000 femmes et 6,000 blessés. Entrée à Mayenne, elle n'y est restée que vingt-quatre heures. Elle s'est ensuite portée sur Ernée, où elle a pillé les aristocrates comme les patriotes. De là, elle s'est rendue à Fougères, après avoir soutenu un combat dans lequel les républicains lui ont tué beaucoup de monde. Elle a été forcée d'enclouer plusieurs canons; les chemins sont couverts de ses morts et de ses blessés.

II.

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets.*

BARÈRE lit sur la Vendée des détails à peu près semblables à ceux donnés par Laplanche. Il les tient de Letourneur, sous la date du 16 brumaire. L'armée des rebelles, forte ou faible d'environ 15,000 hommes, a pour avant-garde 4,000 prêtres, pour arrière-garde environ 5,000 femmes, à peu près autant de blessés, manque de tout, et n'a pour vivre d'autres approvisionnements que ceux qu'elle se procure par le pillage. Ils paraissent fuir vers la mer où, sans doute, ils comptent sur des secours.

BARÈRE ajoute que Rossignol et son armée, deux autres généraux divisionnaires et les sans-culottes qui les accompagnent, sont à la poursuite des ennemis et sont disposés, de la manière la plus formelle, à ne faire aucun quartier aux rebelles. Ils fuient

dirigeaient vers Rennes; mais cet homme ne paraît pas à Letourneur digne d'une grande confiance. Ce qu'il y a de très certain, c'est qu'ils tournent les talons à Alençon. Mayenne ne désire pas de les revoir; ils payent en billets, souscrits par quatre particuliers, dont l'un est un prêtre; en un mot, ils ne présentent qu'une armée malade, fugitive, tourmentée par la famine, et qui, selon les apparences, se porte du côté de la mer.

Billaud-Varenne. Il ne suffit pas de dire que l'armée des rebelles est fugitive, il faut encore apprendre à la Convention que le comité de Salut public a pris les plus fortes mesures, non seulement pour la défaite des rebelles, mais encore pour les exterminer jusqu'au dernier. L'or du fanatisme que la raison apporte de toutes parts sur l'autel de la patrie, va mettre nos armées en mouvement, bientôt les brigands auront disparu du sol de la liberté.

La séance est levée à 4 heures et demie (1).

Signé : P. A. LALOI, Président; C. DUVAL, FOURCROY, FREGINE, Secrétaires.

En vertu du décret du 29 prairial, l'an II de la République française une et indivisible.

S. E. MONNEL, ESCHASSERIAUX, P. J. DUHEM.

PIECES ET DOCUMENTS NON MENTIONNÉS AU PROCÈS-VERBAL, MAIS QUI SE RAPPORTENT OU QUI PARAISSENT SE RAPPORTER A LA SÉANCE DU 22 BRUMAIRE AN II (MARDI 12 NOVEMBRE 1793).

I.

LETRE DU REPRÉSENTANT LAPLANCHE, EN MISSION PRÈS L'ARMÉE DES CÔTES DE CHERBOURG (2).

(*Suit le texte de cette lettre, d'après un document des Archives de la guerre*) (3).

Le représentant du peuple dans le département du Calvados et près l'armée des côtes de Cher-

devant les avant-gardes avec la rapidité de l'éclair.

BILLAUD-VARENNE. Ce n'est pas assez d'annoncer à la Convention que l'armée des rebelles est réduite à un petit nombre de fugitifs; il faut lui dire encore que le comité de Salut public a pris des mesures telles que le succès ne peut être douteux et que, si nous dûmes la Vendée au fanatisme, Lyon, que la raison vient d'arracher à ce monstre, servira à assurer l'exécution des mesures du comité. (*On applaudit.*)

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 188.

(2) La lettre de Laplanche n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 22 brumaire; mais on lit en marge du document des *Archives nationales* l'indication suivante: « Renvoyé au comité de Salut public, le 22 brumaire, l'an II de la République. »

(3) *Archives du ministère de la guerre*, armée des côtes de Cherbourg, carton 5/17.

bourg, aux représentants du peuple à la Convention nationale.

« Caen, le 15^e jour du 2^e mois de la 2^e année de Père républicaine.

« Citoyens collègues,

« Je vous ai mandé, par ma lettre d'hier (1) que je partirais aujourd'hui à la tête des troupes que j'avais rassemblées pour me porter sur Falaise, et m'opposer de ce point aux projets qu'on soupçonnait aux rebelles de la Vendée, de vouloir tenter, pour pénétrer dans le Calvados et dans la Manche. Les soins multipliés qu'exige la formation d'une armée, même peu nombreuse, cependant forte de 4,000 hommes au moins; les dispositions à arrêter pour assurer ses subsistances de manière à ce qu'elles soient assez abondantes pour que la marche des troupes ne soit point ralentie par leur rareté ou leur défaut absolu, m'ont forcé, malgré moi, de modérer l'ardeur des troupes qui brûlent de me suivre, en remettant notre départ à demain 16.

« Des courriers m'arrivent de toutes parts, de tous les points des départements menacés, ils se succèdent avec la plus active rapidité. Je juge par les dépêches qu'ils me remettent que tous les patriotes sont dans les meilleures dispositions et qu'ils n'attendent que d'être guidés pour marcher contre les rebelles. Tous les rapports qui me sont faits s'accordent sur ce point que la force des ennemis est à peu près de 9 à 10,000 hommes, dont 800 de cavalerie, et qu'ils sont suivis d'une troupe de femmes abusées et de prêtres scélérats.

« J'apprends dans ce moment que les rebelles qui avaient d'abord menacé Alençon, ont changé leur marche et que leurs colonnes, après avoir longé les environs de Domfront, se sont portées sur Fougères, dont elles se sont emparées, et que tout donne à croire qu'elles se dirigeront sur Granville après avoir tenté de prendre Pontorson et Avranches pour ensuite s'emparer de Granville et des côtes de Cherbourg au gré de Jersey et Guernesey. La certitude de la prise de Fougères ne changera rien aux dispositions que j'ai arrêtées de concert avec les généraux Sepher et Tilly.

« L'armée se rendra toujours à Falaise, et de ce point nous déterminerons définitivement toutes nos opérations ultérieures.

« Je dois vous dire que la généralité des citoyens de Caen a montré le plus vif désir de me suivre lorsque mon projet a été connu. Je n'ai eu d'autre soin que de modérer l'ardeur de tous, et d'empêcher des sections mêmes de marcher en masse.

« C'est avec plaisir que je rends hommage au généreux dévouement de ces braves républicains, toute la justice qui leur est due: j'en emmènerai avec moi 2,000 à peu près et tous bien déterminés à seconder mes efforts.

« La nouvelle de la juste punition qu'ont subie les 21 députés coupables a produit ici le plus grand effet, le peuple est maintenant

convaincu que la Montagne veut sincèrement son bien et que si la Convention nationale est toujours disposée à reconnaître les services que les bons républicains rendent à la patrie, elle est inflexible pour ceux dont les crimes peuvent attenter à l'unité et à l'indivisibilité de la République, et je finirai par vous assurer que le fanatisme est entièrement anéanti ici, puisque j'ai acquis la certitude que le juste supplice de Fauchet a fait le plus grand plaisir dans le Calvados.

« Le représentant du peuple,

« LAPLANCHE. »

II.

LETTRE DES MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3^e BATAILLON DU NORD, DANS LAQUELLE ILS RACONTENT LA MORT HÉROÏQUE DU CITOYEN CHEMAIN, CHEF DE BATAILLON (1).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

Les membres composant le conseil d'administration du 3^e bataillon du Nord certifient que, dans l'affaire qu'ont essayée les garnisons de Cambrai et de Bouchain, le 12 septembre dernier, le citoyen Chemain, chef de bataillon, s'y est immortalisé par son courage et son intrépidité, en prouvant à la République française qu'il savait mourir pour elle, en montrant toute la fermeté et le calme d'un héros républicain qui sourit au milieu des plus grands dangers. Après avoir terrassé de sa main, et fait mordre la poussière à trois de ces tigres affamés du sang des français, se voyant cerné de toutes parts par une nombreuse cavalerie ennemie, et prêt de tomber en leurs mains, ayant déjà reçu plusieurs blessures très graves, voyant, de plus, la cause de la liberté trahie par l'ignorance et l'ineptie d'un être qui ne consultait que son ambition, il prononça ces mots chéris de *Vive la République!* qui furent répétés par son bataillon, se brûla la cervelle, et tomba au pied de son drapeau.

C'est ainsi que finit la carrière de ce guerrier républicain qui, en se donnant la mort pour se soustraire à la barbarie de nos ennemis, la fit donner à 200 de ses frères d'armes qui le couvrirent de leurs corps.

Mention honorable.

(1) La lettre des membres composant le conseil d'administration du 3^e bataillon du Nord n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 22 brumaire an II; mais on en trouve un extrait dans le *Bulletin de la Convention* de cette séance.

(2) *Supplément au Bulletin de la Convention* du 22 brumaire an II (mardi 12 novembre 1793). D'autre part, le *Mercur universel*, dans son compte rendu de la séance du 22 brumaire an II [24 brumaire an II (jeudi 14 novembre 1793), p. 215, col. I], donne un court extrait de la lettre des membres du conseil d'administration du 3^e bataillon du Nord. Le voici :

« Une lettre de Cambrai porte qu'un républicain, dans une affaire entre cette ville et Bouchain, se voyant dans l'impossibilité de résister et ne pouvant s'empêcher de tomber dans les mains de l'ennemi, se battit en désespéré, tua plusieurs esclaves du despotisme, en blessa beaucoup, et ne pouvant plus résister, il se brûla la cervelle. Ainsi, dit cette lettre, se conduisent les vrais républicains. »

(1) Voy. cette lettre : *Archives parlementaires*, 1^{re} série, t. LXXVIII, séance du 16 brumaire an II, p. 468.